



snes
fsu Poitiers

U.F.S.U.
86

UNSA
education

SYNDICAT
des enseignants
de Poitiers

FNEC FP
FO

sgen
Cfdt:
POITOU
CHARENTES

éducation
Sud

Communiqué de presse :

Rentrée chaotique : promesses non tenues, précarité maintenue

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée “sous le signe de la maturité et de la réussite”, les accompagnant·es d’élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : temps incomplets subis, non-renouvellements massifs, salaires non versés avec des accompagnements souvent indécentes, affectations aberrantes, attente insupportable des documents administratifs, services de gestion saturés.

Malgré nos alertes répétées, la flexibilité imposée par la mise en place des PIAL aggrave la situation des AESH. La circulaire AESH du 5 juin 2019 est détournée de ses objectifs : non-respect des 5 semaines reconnaissant le travail invisible, augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire. De plus, la poursuite de la mutualisation forcenée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements, nuit à un accompagnement de qualité et aux conditions de travail.

Dans ce contexte, les démissions se multiplient : c'est la conséquence entre autres du travail hors temps scolaire qui pénalise les mères isolées et les AESH ayant un cumul d'emploi.

Dans la Vienne, cette rentrée est à l'image du constat national : chaotique et désastreuse pour ces personnels les plus précaires de l'Education Nationale. Nombreux AESH se sont vu proposer des contrats et avenants erronés et/ou envoyés très tardivement, rendant impossible le versement de la paie de septembre en temps et en heure. Certaines situations n'ont pu être réglées qu'au retour des vacances d'automne, laissant ces collègues dans des situations économiques et sociales complexes et inacceptables.

Depuis la rentrée, un peu partout en France, les AESH s'organisent et se mobilisent.

NOUS EXIGEONS :

- Le réemploi de toutes les AESH ;
- Pour une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jour, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH ;
- Le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH ;
- L'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIAL ;
- Une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- Une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- La fin du recrutement par les EPLE ;
- La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- Une revalorisation immédiate des salaires ;**
- La création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour les AESH ;**

**Un rassemblement est organisé devant le Rectorat de Poitiers
Mercredi 20 novembre à 14h30. Une audience auprès du
DASEN a été demandée ce même jour.**